



Plus d'infos page 15

Mon
Soyaux Mag'
en démat'

 Soyaux

page

4 Senior Connect,
l'appli pour les
sojaldiciens seniors

page

10 Partez à la conquête
des Brandes
de Soyaux !

page

14 Rencontre avec
S. Chabonais, directeur
du Centre Clinical

Sommaire

Mars 2022



4 SOY AUX ACCOMPAGNE

Senior Connect, l'application pour les sojaldiciens seniors
4 questions à Fabien Pindray, conseiller numérique
Déposez vos demandes d'urbanisme en ligne !
Restez connectés à la vie de la commune !
Elections présidentielles et législatives - Venez voter !



7 SOY AUX PROTÈGE

Nos écoles passent au vert
Soyaux, ville saine et propre - Donnez-nous votre avis !
Partez à la conquête des Brandes de Soyaux !



11 SOY AUX SE TRANSFORME

Vivons ensemble la seconde édition du budget participatif !



12 SOY AUX S'ENGAGE

Votre agenda

14 SOY AUX VOUS DONNE LA PAROLE

Rencontre avec Stéphane Chabanaïs, directeur du Centre Clinical à Soyaux
Tribunes de l'opposition

16 SOY AUX UTILE

Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOY AUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOY AUX
16025 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
ENCORE Design & Communication
2 cité de l'Entrant - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 51 42 95 36
contact@encore-design.fr
www.encore-design.fr

Crédit photos
Mairie de Soyaux
www.truffandier-photos.com
ENCORE Design

Tirage
5500 exemplaires
Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal N° 16.92.589





Une nouvelle fois, nous avons dû collectivement faire face à une importante vague de la COVID-19. Je vous souhaite toutes et tous en bonne santé après ce nouvel épisode pandémique. La Commune a joué son rôle en accompagnant depuis de nombreux mois l'effort de vaccination populationnelle et en mobilisant des moyens humains, financiers pour maintenir à différents niveaux un service public de qualité. Je veux remercier ici les services municipaux de leur investissement dans cette gestion de crise. Puisse l'arrivée du printemps être synonyme d'accalmie et de retour à une vie plus sereine.

Cette crise a accentué les situations d'isolement, de précarité ou de solitude de nombreux citoyens. A Soyaux, nous nous saisissons des nouvelles technologies pour offrir à tou(te)s les soyaudicien(ne)s de + de 60 ans qui en ressentiraient le besoin, un service de mise en relation pour échanger, partager, se mobiliser et se rendre des services au quotidien. Une plateforme sécurisée est mise à votre disposition à partir de ce mois de mars et pendant 2 ans à titre expérimental : www.seniorconnect.fr. Parallèlement, la Ville a recruté un conseiller numérique pour vous accompagner dans la prise en main de cet outil à travers des ateliers de démonstration mais aussi sur rendez-vous, dans nos locaux ou à domicile. Vous trouverez toutes les informations utiles à l'intérieur de ce Mag' municipal, pages 4 et 5. Le conseiller numérique accompagnera par ailleurs toute personne en difficultés avec les usages numériques, selon les modalités exposées.

L'effort communal pour répondre aux enjeux environnementaux se poursuit : renouvellement de la convention de gestion du site des Brandes, verdissement des cours et réalisation d'une fresque dans nos écoles, opérations de nettoyage de nos quartiers, augmentation des produits en circuits courts et de labels bio dans les cantines, lancement d'une démarche sur la santé environnementale, réflexion sur le soutien à l'agriculture locale, poursuite des travaux d'économies d'énergie (ampoules led, renouvellement de chaudières, isolation des bâtiments, véhicules propres) et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur une école...

La reprise des diagnostics en marchant dans chaque quartier de la Ville répond à un souci constant d'évaluer nos priorités d'intervention en lien avec vos préoccupations quotidiennes. La sécurité reste une priorité et nous accueillons dans nos effectifs un nouveau policier municipal.

Les 10 et 24 avril prochains, vous serez appelé(e)s à voter à l'occasion des prochaines élections présidentielles auxquelles succéderont les élections législatives les 12 et 19 juin 2022 selon des modalités qui vous sont rappelées page 6 de ce Mag'. Mes responsabilités de Maire face à un absentéisme grandissant ces dernières années m'amènent à vous encourager à vous rendre aux urnes pour donner force à notre modèle démocratique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

François Nebout

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Nebout', enclosed within a simple oval-shaped scribble.

4 questions à Fabien Pindray, conseiller numérique



Fabien Pindray, vous occupez les fonctions de conseiller numérique pour les citoyens de la Commune depuis le 14 février dernier. Quelles sont vos missions ?

FB : "J'ai été recruté par la Ville pour sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique et pour favoriser des usages citoyens. Mon rôle est donc, par exemple, d'accompagner les administrés dans la lutte contre les fausses informations, de les inciter à vérifier les sources, à protéger leurs données personnelles. Ma mission consiste également à développer leur capacité à maîtriser les réseaux sociaux, les usages numériques des enfants, des adolescents, à lutter contre les mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique..."

numérique et pour favoriser des usages citoyens. Mon rôle est donc, par exemple, d'accompagner les administrés dans la lutte contre les fausses informations, de les inciter à vérifier les sources, à protéger leurs données personnelles. Ma mission consiste également à développer leur capacité à maîtriser les réseaux sociaux, les usages numériques des enfants, des adolescents, à lutter contre les mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique...

Nombreux sont ceux qui se retrouvent toujours, de nos jours, perdus face au numérique qui révolutionne tous les domaines, comment votre soutien à ses usages quotidiens se traduit-il ?

FB : "Je fais découvrir et j'apprends à utiliser des outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion). J'aide les citoyens à naviguer sur les réseaux sociaux et les plateformes (Senior Connect, Espace Famille, jeparticipe.soyaux.fr...), à installer et à utiliser des logiciels de communication numériques (Skype, WhatsApp...). Je les guide pour leurs achats en ligne, le travail à distance, la consultation d'un médecin en ligne..."

Cela signifie-t-il que vous pouvez accompagner une personne dans la réalisation d'une démarche administrative précise en ligne ?

FB : "Oui, je peux l'aider dans sa recherche d'emploi ou de formation en lui indiquant les démarches à accomplir pour s'informer, s'inscrire, transmettre un document par voie numérique... J'aide les parents à suivre la scolarité de leur enfant via les sites ou plateformes dédiés, en leur indiquant, par exemple comment accéder aux services en ligne communaux..."

Comment faire pour vous contacter ?

FB : "Mon bureau se situe dans les locaux de l'agence postale communale, place Jean-Jacques Rousseau au Champ de Manœuvre, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Je suis joignable par téléphone jusqu'à 18h. L'avantage est que je peux venir à domicile, sur demande, muni de ma carte d'assermement officielle. Il ne faut pas hésiter à me solliciter, j'étudierai toutes questions d'accompagnement personnalisé !"

►► Plus d'infos :

Mairie - Fabien Pindray - 06 23 06 96 30
fabien.pindray@conseiller-numerique.fr



Senior Connect, l'application pour les sojaldiciens seniors

Senior Connect est une application d'échange et de partage réservée au plus de 60 ans. Soyaux est la première Ville de Charente à l'avoir mise en ligne début mars.

Le numérique peut permettre de créer ou de recréer du lien social entre des personnes isolées mais aussi tout simplement mettre en relation des personnes désireuses de partager des tâches du quotidien (ex : faire ses courses) ou de partager des loisirs, des moments de convivialité ou tout simplement se rendre service ... C'est tout l'enjeu du déploiement de l'application Senior Connect à Soyaux et à destination des personnes de + de 60 ans ! Créée en 2018 par une startup normande, l'application Senior Connect a été distinguée en février 2021 par le programme Silver SMEs de l'Union Européenne comme l'une des meilleures initiatives pour les seniors.

Pourquoi utiliser l'application ?

► pour échanger et partager entre seniors de Soyaux

En quelques clics et après avoir installé l'application, vous pourrez vous connecter avec tous les utilisateurs inscrits de 60 ans et plus pour échanger des services, partager des loisirs, rencontrer de nouvelles personnes et vous entraider.

Vous avez un projet, une envie, une idée de sortie ou un besoin ?

En vous inscrivant sur Senior Connect, vous entrez dans une communauté dynamique pour mieux vivre ensemble et améliorer votre quotidien : covoiturages, loisirs (cinéma, lecture, jeux...), activités sportives, coups de main, conseils et bienveillance sont au programme sur cette nouvelle application qui vous est réservée.

► pour se divertir et s'informer

Grâce à Senior Connect, vous pourrez également découvrir toutes les activités et animations proposées par la Ville de Soyaux, son CCAS et ses partenaires (associations, lieux culturels et sportifs...) depuis l'agenda de l'application ou la carte interactive.

Comment télécharger ou utiliser l'application ?

L'application est disponible sur les smartphones, les tablettes et les ordinateurs d'un simple clic.

Pour l'installer, connectez-vous au site internet www.seniorconnect.fr ou scannez le QR code et laissez-vous guider... Vous pouvez également télécharger l'application depuis Google Play.

Ensuite, il ne vous reste plus qu'à vous créer un profil et à partager vos premières annonces.



Inscrivez-vous aux ateliers de présentation de l'application Senior Connect pour obtenir de l'aide !

Rendez-vous les vendredis 13 mai, 20 mai et 3 juin, de 14h à 18h à Soëlys ! Des informations seront données et des séances de formation à l'utilisation de ce nouvel outil numérique vous seront réservées. Fabien Pindray, conseiller numérique, se tient également à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques.

►► Plus d'infos et inscriptions :

Mairie - Centre Communal d'Action Sociale

14 boulevard Léon Blum - 05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr



Nouveau

Déposez vos demandes d'urbanisme en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier dernier, vous pouvez déposer et suivre vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), accessible depuis le site internet de la Ville.

Votre demande concerne un certificat d'urbanisme, une déclaration préalable, un permis de construire, de démolir ou d'aménager, une déclaration d'intention d'aliéner ? Ouvert 7j/7 et 24h/24, aux particuliers comme aux professionnels, ce service est gratuit et intuitif : créez votre compte, déterminez l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier et déposez-le en ligne. Le portail vous indiquera, le cas échéant, les informations incohérentes ou insuffisantes qui font obstacles à son enregistrement. Dès celui-ci, l'Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) qui vous sera délivré déclenchera l'instruction. Vous serez ensuite informé, par courriel et via votre compte sur le portail GNAU, de l'évolution de l'instruction de votre demande.

À noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier directement en mairie ou par courrier adressé à la commune où se situe votre projet.

► Plus d'infos : www.soyaux.fr / Environnement et Urbanisme / Documents d'urbanisme

Restez connectés à la vie de la commune !

Du site internet www.soyaux.fr à l'application mobile "Ville de Soyaux", en passant par l'Espace Famille jusqu'au Portail Citoyen... ces différents outils vous permettent de vous tenir informés des actualités de la Ville ! Clarifions les choses...

Que trouve-t-on sur le site internet ?

Une présentation détaillée de la vie de la Commune, de ses élus, de ses services mais aussi ses actualités, ses offres d'emploi, ses agendas culturel et sportif, ses marchés publics, l'annuaire des associations et celui des commerces/entreprises, des renseignements pratiques...

Qu'est-ce que l'Espace Famille ?

<https://www.espace-citoyens.net/soyaux/espace-citoyens>

Un outil simple, pratique, entièrement personnalisé, sécurisé et opérationnel 7j/7 et 24h/24 ! Destiné aux familles sojaldiciennes, il facilite leurs démarches administratives en lien avec les structures Petite Enfance, la scolarité, les activités périscolaires (cantine/garderie), les activités sportives et culturelles (Ecole de Sport - Arts & Cie).

Quelles démarches réaliser sur le Portail Citoyen ?

<https://portail.berger-levrault.fr/SOYAux>

Cette plateforme permet de formuler et de suivre les demandes d'actes d'état civil (naissance, mariage et décès), de recensement, d'inscription sur les listes électorales, une doléance... Sa mise à jour est en cours.

À noter

Toute doléance peut être également signalée à l' élu référent de votre quartier, par mail (cf Soyaux mag' de juin 2021), ou à latifa.lagarde@mairie-soyaux.fr / 06 17 49 48 14. Celles concernant l'éclairage public doivent être adressées au 05 45 97 38 36.

Et l'appli mobile ?

En complément d'une bibliothèque d'informations générales sur la Ville, elle vous alerte et/ou vous informe, en temps réel, grâce à ses notifications, des actualités du moment : travaux en cours, inscription à une activité, spectacle, date à ne pas manquer... Elle se télécharge sur les stores Android et Apple.

► Plus d'infos :
Mairie - Service Communication - 05 45 97 87 28



Élections présidentielles et législatives - Venez voter !

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022. Dernières vérifications et démarches.

Venez voter en toute sécurité !

Horaires d'ouverture des bureaux de vote :

- ▶ **Elections présidentielles :** 8h/19h sans interruption.
- ▶ **Elections législatives :** 8h/18h sans interruption.

Attention Le lieu de vote pour les électeurs inscrits aux bureaux de vote n°2, n°3 et n°4 change. Ainsi vous voterez à Soëlys, place Jean Jacques Rousseau, et non dans les écoles Herriot/Freinet.



La mairie met tout en œuvre que vous puissiez voter en toute sécurité. Les bureaux de vote seront désinfectés régulièrement. Du gel hydro alcoolique vous sera proposé à l'entrée et à la sortie des bureaux.

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur le jour du scrutin, le port du masque sera obligatoire et les distances de sécurités seront respectées.

À noter Réaménagement de la Mairie
Les nouveaux locaux, partie Accueil Etat civil, avenue du Général de Gaulle, seront en service à compter du 15 mars 2022.

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune. Les inscriptions pour les élections présidentielles sont closes depuis le 4 mars. Celles concernant les élections législatives doivent être réalisées avant le 6 mai 2022.

Comment s'inscrire ?

Les personnes désirant s'inscrire, les nouveaux arrivants, les personnes déjà inscrites mais ayant changé d'état civil ou d'adresse à l'intérieur de la commune doivent se présenter à la mairie, munies d'une pièce d'identité en cours de validité* et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (originaux + photocopies). Ces demandes peuvent également être réalisées directement sur service-public.fr.

*A défaut, fournir un certificat de nationalité française (ou un décret de naturalisation). Enfants domiciliés chez leurs parents : fournir les mêmes pièces et une attestation des parents.

Comment vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Connectez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou contactez le service élections de la mairie.

Comment voter par procuration en cas d'absence le jour du scrutin ?

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents ou empêchés le jour du scrutin ont la possibilité de voter par procuration en désignant leur mandataire pour voter à leur place. Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux, être inscrit sur une liste électorale et ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France. Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre.

Procédure :

- ▶ remplissez votre demande de vote par procuration en ligne en utilisant le formulaire disponible sur www.maprocuracion.gouv.fr. Votre mandataire devra vous fournir son numéro Identifiant National Electeur qui figure sur sa carte d'électeur.
- ▶ imprimez le formulaire sur 2 feuilles. Attention ! Certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées et le formulaire sera irrecevable en cas d'impression recto-verso.
- ▶ présentez-vous muni(e) de votre pièce d'identité au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte, puis transmise à la commune dans laquelle votre mandataire votera.

À noter Les électeurs ne disposant pas du matériel informatique nécessaire pourront utiliser les formulaires disponibles aux différents guichets.

▶ Plus d'infos :

Mairie - Service élections

05 45 97 83 50 - 9h/12h30 - 13h30/17h - etat.civil@mairie-soyaux.fr

Nos écoles passent au vert

“Réduire l’effet îlot de chaleur”, “offrir plus de nature”, la Ville se saisit des propositions des enfants pour améliorer leur bien-être à l’école. Elle s’adapte à leurs besoins et idées et réaménage leurs espaces, avec eux, accompagnés par les enseignants, les parents d’élèves et la Cité Educative.

Verdissement des cours de l’Ecole Jean Moulin...

Au début de l’année 2021, l’Association des Parents d’Elèves de l’école Jean Moulin a candidaté au titre du Budget Participatif Charentais 2021. Désireuse d’améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives, elle a déposé un projet visant à renforcer la place du végétal dans les cours de l’école et à lutter contre le réchauffement climatique. Leur projet a été sélectionné et est aujourd’hui sur les rails.

Verdir pour faire quoi ?

Très souvent, les cours d’écoles sont revêtues d’enrobés, faiblement peuplées d’arbres et entourées de bâtiments construits. Ces configurations favorisent l’emprisonnement de l’air chaud et les forts ruissellements d’eau. A contrario, le verdissement des cours par des plantations supplémentaires et le remplacement des sols bitumés permettent de lutter contre les îlots de chaleur urbains, de piéger les microparticules de polluants contenus dans l’air et de faciliter l’infiltration d’eau au sol. Ces aménagements sont également l’occasion de repenser le rôle des cours de récréation.

Un travail de concertation avant tout

Afin de mener à bien leur projet, les élèves des 3 cycles de l’école Jean Moulin, accompagnés de leurs enseignants, ont d’abord défini leurs besoins en dessinant leur cour “idéale”. Ces dessins ont ensuite été remis aux services techniques de la Ville qui ont analysé chaque point : déminéralisation d’une partie de la cour, création de zones d’ombres équipées de bancs ou autre mobilier, aménagement d’espaces dédiés au jardinage et à la biodiversité et modification ou maintien des jeux lignés.

Plusieurs schémas possibles d’aménagements ont alors été dressés. Des échanges entre les élèves, l’APE, les services techniques se sont déroulés en début d’année. Ils ont permis de donner un visage définitif au projet et de le chiffrer, en cohérence avec le budget alloué par le Département.

Et après ?

Courant mars, une convention sera signée entre l’APE et le Département, une seconde entre l’APE et la Ville afin d’assurer le bon fonctionnement juridique, financier et technique du projet durant son déroulement. La convention prévoit un délai de 18 mois à partir de sa date de signature pour la réalisation des travaux. Pour des raisons de sécurité, l’intégralité des travaux confiés aux différents prestataires se fera durant les périodes de vacances scolaires.

... et de l’École Jean Monnet

Dans le cadre de son plan d’action plaçant le bien-être des enfants et des acteurs, notamment au travers de leur capacité à évoluer dans un environnement plus serein, comme l’un de ses objectifs prioritaires, la Cité Éducative de Soyaux accompagne, elle aussi, la Ville dans ce projet articulé autour d’une démarche participative.

Quelle forme ?

À l’école Jean Monnet, des concertations sont menées entre l’équipe enseignante, les élèves, les services techniques de la Ville, le REP+ et la Cité Éducative. 2 phases ont été définies. La première, sur l’année scolaire 2021-2022, a vu l’acquisition et la pose prochaine de 3 tables et de 4 bacs potagers ; la seconde est en cours et verra le jour sur l’année scolaire 2022-2023.

Quelle implication des élèves ?

A l’image de l’initiative portée par l’APE Jean Moulin, le projet de verdissement des cours de l’école Jean Monnet s’appuie grandement sur les travaux de représentation de l’espace produits par les élèves et dont les services techniques de la Ville se sont saisis. Des temps de restitution réalisés auprès des élèves permettent ainsi d’alimenter les séquences pédagogiques que l’équipe enseignante mène autour des notions de biodiversité et de développement durable. A noter que le CAUE 16* mènera une action de sensibilisation à l’environnement durable en septembre à l’école Jean Monnet.

► Plus d’infos :

Mairie - Pôle Aménagement et Développement
05 45 97 83 02



© Droits réservés.

Une fresque sur les murs de l’école Edouard Herriot

3 questions à Magali Quintard, directrice de l’école Edouard Herriot.

Magali Quintard, votre école va faire l’objet d’un chantier particulier, pouvez-vous nous en dire plus ?

MQ : “Effectivement, une fresque sera peinte sur un mur de notre école. Il s’agit d’un projet incluant danse, musique et arts plastiques qui aboutira le 13 mai à un spectacle dans la cour de l’école, devant les parents. La classe de CM2 et la classe HARPE, relevant de l’Institut Médico-Educatif vont travailler ensemble, à la fois en classe et à Soëlys. C’est une démarche concrète d’inclusion : des temps forts autour des Arts, dans un lieu commun, autour d’une activité commune : danse Hip Hop, percussions, avec les intervenants du FLEP ; ateliers Arts Plastiques avec la médiatrice culturelle de Soëlys et Zeina Hokayem, l’artiste peintre qui va réaliser la fresque avec les enfants.”

Comment les enfants seront-ils acteurs de cette réalisation ?

MQ : “Plusieurs rencontres avec l’artiste sont programmées : au départ du projet, elle viendra se présenter, parler de son travail, son univers, son parcours. Puis les enfants réaliseront divers travaux de peinture, sur du carton épais et une recherche sur des fondus de couleur. Enfin, ils travailleront sur le mur du bâtiment, côté chaufferie, à la fresque finale, avec l’artiste. Les parents qui le souhaitent pourront venir voir leurs enfants peindre. Le mur sera, au préalable, préparé par les services techniques de la Ville.”

Quel en sera le sujet ?

MQ : “Destinée à améliorer le cadre de vie, à embellir la cour de récréation, cette fresque ouvrira notre environnement sur un monde de poésie, de rêve et de légèreté dont nous avons tant besoin après ces années compliquées. Un monde de l’enfance où la nature sera très présente ainsi que les animaux.”



Stérilisation des chats errants

Face aux nuisances et risques sanitaires provoqués par la prolifération des chats errants signalés régulièrement par les habitants, la Ville va réaliser une nouvelle campagne de **capture** et de **stérilisation des chats errants** de plus de 7 mois en collaboration avec le refuge de l'Angoumois, le Syndicat Mixte de la Fourrière et des vétérinaires.

Une information sera diffusée, en amont, aux propriétaires de chats domestiques habitant dans les quartiers concernés par la campagne. Des cages seront ensuite installées dans le jardin d'habitants volontaires ou sur le domaine public. Dès leur capture, les chats seront transportés dans une clinique vétérinaire, stérilisés et identifiés comme "libres" avant d'être relâchés sur leur lieu de capture.

- ▶ 4 au 7 avril 2022 : Antornac
- ▶ 11 au 14 avril 2022 : Rue des Quinconces
- ▶ 9 au 12 mai 2022 : Rue Camille Pissaro

▶▶ Plus d'infos :

Mairie - Service Proximité
Latifa Lagarde - 06 17 49 48 14

Soyaux, ville saine et propre Donnez-nous votre avis !

Avec ses opérations "Nettoyons nos quartiers", ses "Diagnostics en marchant" et ses enquêtes "Cadre de vie", la Ville, épaulée par ses élu(e)s référent(e)s de quartier, poursuit sa démarche participative au plus près de ses habitants. Les quartiers sont regroupés par secteurs, repérez le vôtre et notez ces rendez-vous dans votre agenda !

Nettoyons nos quartiers

Les riverains du quartier Grapillet, sollicités en novembre dernier, puis, plus récemment, ceux des quartiers allant de l'Octroi à l'allée de la Chataigneraie, début mars, ont participé à l'opération "Nettoyons nos quartiers". 3 autres dates et lieux sont définis. Des chasubles, gants, pinces, sacs jaunes et noirs seront fournis afin de collecter un maximum de déchets oubliés.

Familles et enfants volontaires, venez participer à cette action citoyenne de sensibilisation à la propreté et la salubrité publique !

▶ Mercredi 6 avril à 17h

Secteur 4 - Le Bourg

Rdv parking du cimetière du Bourg, côté square Mouillefarine

▶ Mercredi 4 mai à 17h

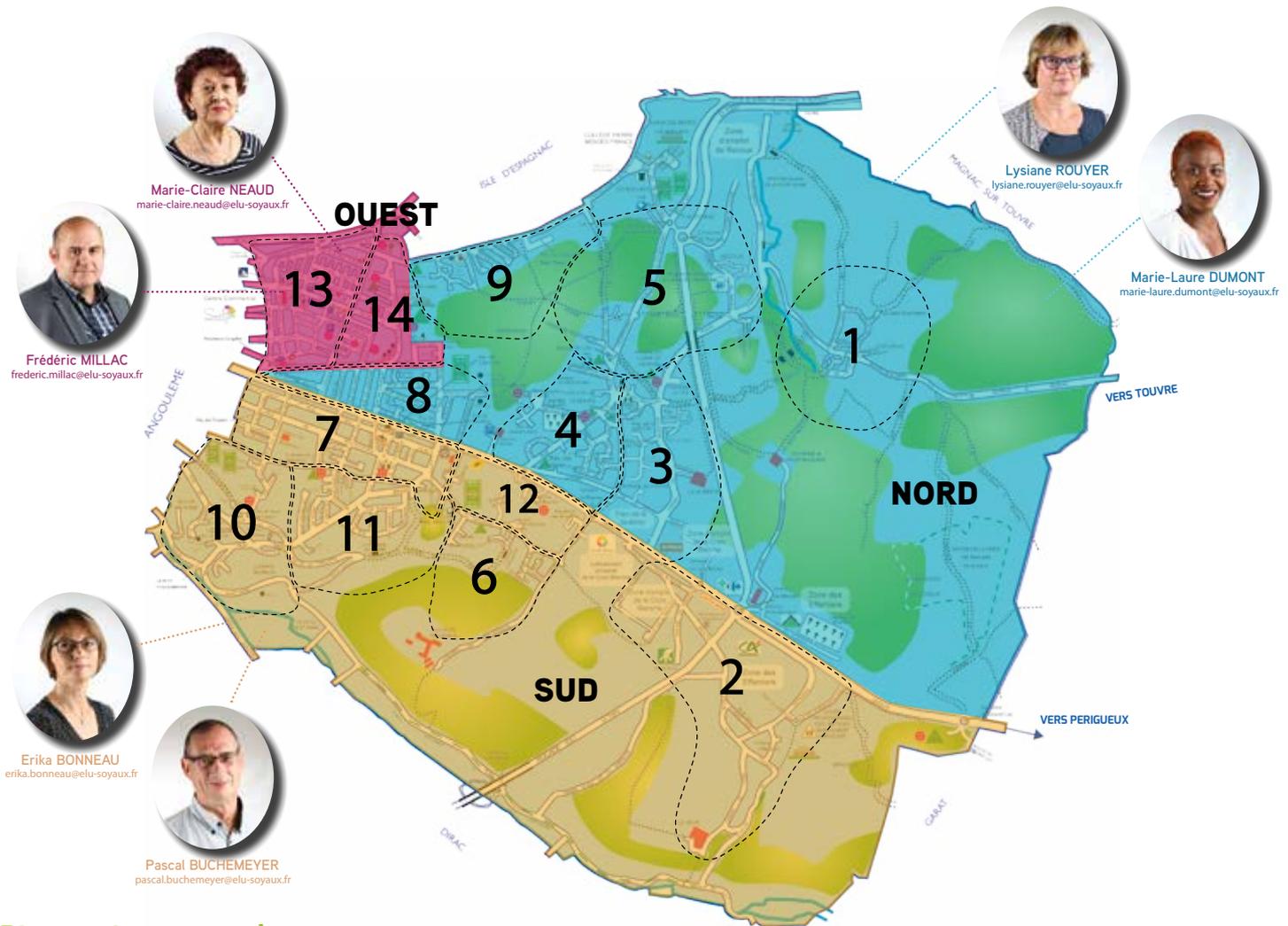
Secteur 11 - Terres Nouvelles

Rdv rue de la Vreloppe, côté rue Aristide Briand

▶ Mercredi 8 juin à 17h

Secteur 2 - Le Peux

Rdv intersection des rues du Poirier Cadet et d'Epagnac



Diagnostiques en marchant et enquêtes "cadre de vie"

Avec ses diagnostics en marchant, la Ville permet à ses habitants d'interpeler directement les élus référents de leur quartier et agents municipaux parcourant les rues avec eux, sur les éventuels problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Cette opération de démocratie locale s'étale de mars à juin. 14 secteurs ont été définis. En parallèle, une enquête "cadre de vie" a été élaborée par secteur. Elle recueillera les opinions et suggestions des habitants sur différents points : services urbains (propreté, entretien de la voirie...), équipements et relations sociales au sein de leur quartier (le vivre ensemble, la solidarité...), tranquillité publique.

La Ville pourra ensuite adapter ses projets aux priorités de ses administrés et élaborer des propositions d'amélioration. Elles seront présentées lors de la restitution de ces diagnostics, au sein de réunions publiques.

L'enquête "cadre de vie" est en ligne sur www.soyaux.fr. Vous pouvez y répondre jusqu'au 30 juin selon la procédure suivante :



- ▶ remplissez-la directement en ligne en flashant le QR Code,
- ▶ téléchargez-la et adressez-la par courrier postal à la mairie - 235 avenue du Général de Gaulle CS 92515 Soyaux 16025 Angoulême cedex ou par mail à mairie@mairie-soyaux.fr,

- ▶ déposez-la à l'accueil de la mairie, au CCAS ou à Soëlys,
- ▶ ou remettez-la à votre élu(e) référent(e) le jour du diagnostic en marchant de votre secteur.

▶ Plus d'infos :
Mairie - Service Proximité - Latifa Lagarde - 06 17 49 48 14

Venez parcourir les rues de votre quartier avec votre élu(e) référent(e) !

- ▶ **Jeu**di 10 mars à 17h
Secteur 8
Rdv parking du stade Pierre Fournier
- ▶ **Mardi** 15 mars à 17h
Secteur 4
Rdv parking du cimetière du Bourg, côté square Mouillefarine
- ▶ **Lundi** 21 mars à 17h
Secteur 12
Rdv parking du stade Léo Lagrange
- ▶ **Lundi** 4 avril à 17h
Secteur 6
Rdv parking du stade Léo Lagrange
- ▶ **Mardi** 12 avril à 17h
Secteur 3
Rdv parking du parc de la Jaufertie
- ▶ **Jeu**di 14 avril à 17h
Secteur 7
Rdv église Saint Joseph
- ▶ **Jeu**di 28 avril à 17h
Secteur 11
Rdv rue de la Vreloppe côté rue Aristide Briand
- ▶ **Mardi** 3 mai à 17h
Secteur 5
Rdv parking du collège Pierre Mendès France
- ▶ **Lundi** 9 mai à 17h
Secteur 2
Rdv angle rues Poirier Cadet et Epagnac
- ▶ **Jeu**di 19 mai à 17h
Secteur 1
Rdv route de Bussac
- ▶ **Mardi** 7 juin à 17h
Secteur 9
Rdv place des Tuyas
- ▶ **Lundi** 20 juin à 17h
Secteur 10
Rdv rue de la Vreloppe côté rue Aristide Briand



Sortie nature et patrimoine

“À la découverte du patrimoine naturel et historique des Brandes de Soyaux”

Dimanche 29 mai de 15h à 17h30

Gratuit / Tout public

Organisée par les services Transition Ecologique et Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême et le Conservatoire des Espaces naturels de Nouvelle Aquitaine.

Cette sortie est programmée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communale de GrandAngoulême.

Rendez-vous sur le parking de l'Aire de Loisirs des Brandes.

Non accessible aux personnes à mobilité réduite. Chiens acceptés mais tenus en laisse. Prévoir une tenue adaptée à la météo.

► Plus d'infos et inscriptions :
Service de la Transition écologique
de GrandAngoulême - 06 84 98 63 07



À noter

Préserver un site naturel ne signifie pas en interdire tous les usages. La pratique de la chasse, très ancienne sur ce site, est donc maintenue. En période de chasse (septembre à mars), des panneaux placés à l'entrée du site vous indiquent la présence des chasseurs. Dans ce cas, ne pénétrez pas sur le site !

Partez à la conquête des Brandes de Soyaux !

Aux portes de la commune, face à l'Aire de Loisirs des Brandes, apparaît l'un des plus grands domaines de landes de Charente, les Brandes de Soyaux, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Il est doté d'un sentier d'interprétation aménagé par GrandAngoulême.

Le site des Brandes tire son nom de la végétation que l'on y trouve : une grande bruyère appelée “bruyère à balais”. Associées à une douceur climatique d'influence océanique, ces terres chaudes et acides ont favorisé le développement d'une végétation arbustive particulière, haute de 0,5 à 3 mètres dominée par diverses espèces de bruyères et d'ajoncs sur 70 ha, teintée du rose des bruyères à l'automne et du jaune des ajoncs à la fin de l'hiver, ceinturés par des zones urbaines et une route départementale.

Un partenariat renouvelé avec le conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Après l'arrêt de l'utilisation du site pour des manœuvres par les militaires, la Ville, propriétaire de l'ensemble, en a confié la gestion au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine en 2004.

Le bail emphytéotique permet à la collectivité de confier la gestion du site au Conservatoire pour une longue durée (18 à 99 ans). Il confère un droit réel sur les parcelles. Ainsi, le Conservatoire sollicite des financements pour mener à bien les travaux nécessaires au maintien voire à l'amélioration de la diversité du site.

En l'absence d'activité humaine, les landes évoluent naturellement vers un boisement de chênes et de châtaigniers. Il est indispensable de pouvoir maintenir cet habitat ouvert, en y développant des actions de gestion par débroussaillage, broyage ou par pâturage comme cela était fait autrefois. Des brebis sont à pied d'œuvre depuis 2019 et contribuent à cette tâche.

À noter

Afin que les actions de gestion et de valorisation portées par le Conservatoire puissent perdurer, le Conseil Municipal s'est prononcé en décembre dernier, en faveur de la signature d'un nouveau bail jusqu'en 2040.

Un site à haute valeur environnementale

Enveloppé de mystère, ce paysage suggère une impression d'espace ouvert. Ces milieux sont des repaires privilégiés pour la faune qui les affectionne, créant un lien vital entre le végétal et l'animal. Perchée au sommet des ajoncs, la sédentaire fauvette Pitchou parcourt la lande de son œil rouge. Au loin, épiant chaque recoin de son territoire de chasse, le busard Saint-Martin louvoie en rase-mottes, le regard rivé au sol à la recherche de petits mammifères ou de lézards. Mais bien d'autres hôtes plus discrets résident en ces lieux. Les mares accueillent l'une des plus belles espèces de tritons : le triton marbré, dont la peau au motif vert et noir est sans doute un clin d'œil à ce passé militaire. Un arrêté préfectoral de protection de biotope régleme le site afin d'y préserver tous ces habitats d'espèces protégées.

Venez découvrir le site, en famille !

Les Brandes sont dotées d'un sentier d'interprétation aménagé par GrandAngoulême et classées Espace Naturel Sensible par le Département de la Charente. La Ville et le CEN travaillent conjointement sur de nouveaux projets pour les années à venir : refonte du sentier qui pourrait être orienté “art et nature” pour accompagner les promeneurs, organisation d'événements ponctuels tels que des balades contées, des expositions ou encore des nuits thématiques...

ZOOM sur une espèce : les ajoncs



Le proverbe “Qui s'y frotte, s'y pique !” convient très bien à cet arbrisseau. D'une hauteur de 30 cm à 2 m en fonction des espèces, les ajoncs ont des rameaux munis d'épines très robustes. Ils tapissent les landes d'une couverture dorée presque tout l'année. C'est d'abord l'ajonc d'Europe qui arbore de jolies fleurs jaunes de février à juin, relayé dès juillet jusqu'à fin octobre par l'ajonc nain.

Mélangés aux bruyères et aux graminées, les ajoncs furent longtemps utilisés comme base de la litière répandue dans les étables pour produire un fumier de qualité.

► Plus d'infos :

Conservatoire des Espaces naturels de Nouvelle Aquitaine - Iris Prinnet
05 45 90 39 69 / 06 95 33 87 37 - www.cen-nouvelle-aquitaine.org



BUDGET PARTICIPATIF Soyaux

#2

PROPOSEZ DES IDÉES POUR VOTRE VILLE

VOUS PROPOSEZ
VOUS DÉCIDEZ
NOUS RÉALISONS

sur jeparticipe.soyaux.fr
JUSQU'AU 30 AVRIL 2022

Vivons ensemble la seconde édition du budget participatif !

En 2021, la Ville de Soyaux lançait la première édition de son budget participatif ! Il est reconduit en 2022. Le calendrier est défini. A nouveau investi(e) d'un pouvoir de décision, vous pouvez améliorer votre quotidien ! Déposez votre projet !

De la démarche citoyenne et participative de 2021 ont émergé **3 projets actuellement en cours de réalisation** : aménagement d'un toboggan à l'Aire de loisirs des Brandes, installation de bancs à l'ombre dans le Bois de Soyaux et mise en place de nouveaux bancs pour les familles dans le Parc Allende. Les commandes de matériaux sont passées et leur mise en place est prévue dès que possible.

Suite à un appel à candidature réalisé en 2021, **14 volontaires forment le Jury Citoyen**. Il accompagne la Ville dans chacune des étapes qui composent le budget participatif. Elle les remercie par ailleurs pour leur implication sans faille dans cette démarche.

Nouveau règlement - nouveau calendrier

Pour 2022, le règlement du budget participatif a été revu conjointement avec le Jury Citoyen. Un nouveau calendrier a été établi. Vous avez une idée, un projet en tête ? Vous pouvez le déposer jusqu'au 30 avril.

Phase 1 : dépôt des projets et ateliers d'accompagnement du 1^{er} mars au 30 avril 2022

- 2 possibilités s'offrent à vous :
 - ▶ déposez votre projet dans l'une des urnes mises à disposition à l'accueil des services municipaux (mairie, CCAS et Soëlys) ou
 - ▶ saisissez votre projet directement en ligne sur la plateforme jeparticipe.soyaux.fr

Vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ? Vous avez des interrogations ? Pas d'inquiétude ! Des ateliers d'accompagnement à la formalisation des projets auront lieu lors d'événements culturels et sportifs programmés sur le territoire communal. Renseignez-vous !

Phase 2 : étude de faisabilité - du 1^{er} au 31 mai 2022

- Pour qu'un projet soit déclaré valide, il faudra :
- ▶ qu'il respecte le règlement du budget participatif,
 - ▶ qu'il soit recevable d'un point de vue technique, juridique et financier.

Phase 3 : vote - du 1^{er} juin au 15 juillet 2022

Parmi l'ensemble des projets éligibles, vous devrez en sélectionner 3. Ceux qui, selon vous, devraient être mis en place sur le territoire de la commune pour améliorer le quotidien et qui feront la différence pour les sojaldiciens. Pour voter, vous pourrez :

- ▶ déposer votre bulletin de vote dans l'une des urnes mises à disposition à l'accueil des services municipaux (mairie, CCAS, Soëlys) ou
- ▶ choisir vos projets lauréats en ligne sur la plateforme jeparticipe.soyaux.fr.

Phase 4 : dépouillement des votes - 15 juillet / fin août 2022 et annonce des résultats septembre 2022

▶ Plus d'infos :
Mairie - Pôle de la Cohésion et des Solidarités
Service Budgets participatifs - 05 45 97 83 53 - morgan.turpin-duret@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr / Solidarité et Proximité / Animation territoriale / Budget participatif

À noter
Démontage du parcours sportif
Les services techniques de la Ville ont récemment terminé le démontage du parcours sportif situé à proximité du stade Pierre Fournier. En effet, ces installations devenues obsolètes n'étaient plus aux normes. Un nouveau projet de parcours sportif sera prochainement étudié par le Conseil Municipal.

JE DEPOSE MON IDÉE

Formulaire à remettre dans les urnes à disposition dans les accueils Mairie ou à remplir directement en ligne sur www.jeparticipe.soyaux.fr



PORTEUR DU PROJET (MENTIONS OBLIGATOIRES)

Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

DESCRIPTION (Quoi ? Pourquoi ? Où ?) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SCHEMA :

.....

.....

.....

.....

.....

— AGENDA —

MARS

Jusqu'au **31 mars****de 9h à 17h** - Entrée libre**Exposition Manga**
"L'enfant intérieur"

Maxima

Espace Topaze - Soëlys

de 9h à 17h - Entrée libre**Exposition**

"Les droits de l'enfant"

UNICEF

Hall Améthyste - Soëlys

15 mars**à 18h30** - Entrée libre - Tout public**Café citoyen**

"Comment produire et consommer notre énergie à Soyaux ?"

En partenariat avec GrandAngoulême, FabriKwatt, Charente Nature Auditorium de Soëlys

*Soyaux travaille avec la société coopérative FabriKwatt, à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des toitures de bâtiments publics communaux.**Comment redonner le pouvoir aux citoyens en matière d'énergie ? Afin de mobiliser les habitants, pour qu'ils deviennent eux-mêmes acteurs, cette soirée visera à trouver des réponses locales.***16 mars****à 15h45** - Entrée libre

sur inscription / À partir de 6 ans

Projection du film d'animation
"Fabuleuse aventure à OZ"

dans le cadre des Renc'Arts

Auditorium de Soëlys

Du **19 au 26 mars****Semaine nationale de la Petite Enfance**
"Les Re-trouvailles"Pôle Enfance, 5 bis rue du Parc
05 45 97 39 73*Expositions, ateliers de découvertes, spectacle d'ombres et de lumière organisés par les structures Petite Enfance et l'association pour l'Ecole Ouverte.***26 mars****à 20h30** - Gratuit pour les moins de 12 ans - 5 €* / 8 € - Tout public**Concert de musiques latines**
Café Con Leche

Espace Henri Matisse

*Café Con Leche s'est formé en 2005 dans les couloirs de l'Université de Rennes (35). Les 6 musiciens reprennent les standards de la musique latine (salsa, boléro, rumba, flamenco), en y mêlant des influences actuelles : jazz, funk, reggae. Avec près de 300 concerts à travers la France, la formation continue de transmettre au public son énergie commune, rare, et son plaisir de jouer ensemble.*

AVRIL

2 avril**de 14h à 18h****Action prox'**

Association Raid Aventure

Ilot Mistinguet, rue Claude Debussy
05 45 97 83 53*Ateliers sportifs et citoyens pour la jeunesse (foot, escalade, self-défense, parcours police...) proposés par des policiers nationaux bénévoles.***à 20h30** - Gratuit pour les moins de 12 ans - 5 €* / 8 € - Tout public**Danses tahitiennes**

"Le triangle de la Polynésie"

Association AH'Ō MAI

Espace Henri Matisse

*Laissez-vous transporter en Polynésie sur l'île de Maupiti par l'association A HI'Ō MAI qui signifie "N'oublions pas nos racines" en tahitien, et imprégnez-vous de leur riche culture ancestrale.**18 danseuses et danseurs vous conteront l'histoire d'HOTU'AE destiné à protéger son île natale, puisant courage, force et joie de vivre auprès des danses des femmes de son village. La conquête de la déesse HINARAUREA et leur histoire d'amour s'entremêlent avec les rivalités du quotidien que les villageois tentent d'apaiser par l'invocation de leurs ancêtres et de l'univers. Un spectacle exotique haut en couleurs.*Du **6 avril au 30 juin****de 9h à 17h** - Entrée libre**Exposition Technique mixte**
"Empreintes et souvenirs"

Rojer Féghali

Espace Topaze - Soëlys

**13 avril****à 15h45** - Entrée libre

sur inscription / À partir de 6 ans

Projection du film d'animation
"Horton"dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium de Soëlys**17 avril****à 16h** - 3 €* - À partir de 3 ans**Spectacle musical**

"Le voyage de Lulu"

Cie Les Expl'Orateurs

Auditorium de Soëlys



"Moi, Lulu, j'ai décidé de faire mon sac pour, à mon tour, raconter des histoires et faire comme Papy ..." "... À l'autre bout du monde, il y a un pays : Pitibout ! Papy a dû se demander d'ailleurs jusqu'où je suis allé et quel insecte m'a piqué les fesses pour décoller si vite dans l'atmosphère..."

Lulu et ses deux complices embarquent leur public en musique dans leurs souvenirs colorés, à la découverte d'un monde pétillant. Ici, on danse, on chante, on vit aux rythmes des escales de Lulu.

23 avril
à partir de 6h

Vide grenier et vente de fleurs
Comité de Quartier
Jean-Jacques Rousseau
Parc Allende
06 95 13 54 37

MAI

Du **2 au 13 mai**
Festival Zep' dit 2022
"Aux arts citoyennes et citoyens !"

Auditorium de Soëlys
et espace Henri Matisse
07 66 28 39 66

Festival d'expression scolaire et périscolaire.

Du **4 mai au 30 juin**
de 9h à 17h - Entrée libre
Exposition de costumes
"37 ans de théâtre et...
de costumes"
Le Manteau d'Arlequin
Hall Améthyste - Soëlys

7 mai
à **20h30** - Gratuit pour les moins
de 12 ans - 5 €* / 8 € - Tout public
Concert
"Les Dames de Chœur"
Eglise St Joseph l'Artisan



15 femmes regroupées autour de l'amour de la musique et du chant polyphonique, dirigées par Marie-Cécile Robin-Héraud, artiste lyrique de talent, reconnue pour son exigence vocale.

Le répertoire de cet ensemble vocal féminin couvre une large période de la musique classique : Rossini, Verdi, Faure, Saint-Saëns, Berlioz, Delibes, Brahms... Elles vous feront aussi découvrir les chants traditionnels d'Europe, les chants hébraïques ainsi que des formes de polyphonies vocales les plus inattendues...

Rose Réglat, pianiste virtuose et professeur au Conservatoire de Bordeaux et Michel Autier, narrateur comédien, les accompagnent.

8 mai
à partir de 6h

Bric à Brac
ASJ Soyaux
Gymnase du lycée Jean-Albert Grégoire
06 70 45 92 34

12 mai
à **17h30**
Rencontre littéraire
"Le fleuve Mississippi,
un miroir de l'Amérique"

Bibliothèque pour Tous
05 45 69 75 87

L'écrivain noir américain Eddy L Harris présentera "Mississippi solo" et "Le Mississippi dans la peau", fleuve mythique, qu'il a descendu 2 fois en canoë, à 30 années d'écart. Ce n'est pas l'exploit qui intéresse l'auteur, mais les rencontres, bonnes ou mauvaises, l'expérience de la nature sauvage ou domestiquée, la confrontation avec le fleuve et avec l'histoire des Etats-Unis. Eddy L Harris fait le récit de ses 2 expériences. En 30 ans, il a changé, le fleuve a changé, le pays aussi.

14 mai
à **17h** - 10 € - Ouvert à tous
Marche gourmande
Lions Club Marguerite
Départ Espace Henri Matisse
07 52 06 61 67

Randonnée pédestre de 5 kms.

20, 21 et 22 mai
6 € le premier spectacle
4 € les suivants
Festival Festhéa
Pré-En-Bulles
Espace Henri Matisse
06 86 01 93 75

Festival national de théâtre amateur, sélection territoriale Poitou-Charentes. 5 spectacles en concours. Du théâtre amateur de qualité, des spectacles variés, de la convivialité, des rencontres... Bar et restauration sur place.

22 mai
à partir de 6h

Bric à Brac
APE de l'école du Bourg
Parking du collège Pierre Mendès France
Stade des Rochers
06 82 87 66 17

25 mai
à **15h45** - Entrée libre
sur inscription / A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
"Léo et les extraterrestres"
dans le cadre des Renc'Arts
Auditorium de Soëlys

JUIN

4 juin
à partir de 14h - Gratuit - Tout public
Sport et Assos' en Fête
Espace Henri Matisse et stade P. Fournier
05 45 97 87 20 / 83 75

Venez découvrir le tissu associatif qui fait la richesse de la Ville : sport, loisirs, culture... et des surprises seront au rdv. Un temps particulier sera dédié aux nouveaux habitants. Notez la date de ce nouvel événement festif dans vos agendas !

11 juin

à partir de 6h
Bric à Brac des Rochers
Amicale du Bourg
Parking du collège Pierre Mendès France
Stade des Rochers
06 64 42 85 66

à **21h30** - Gratuit sur inscription
Tout public à partir de 7 ans
Balade nocturne contée
Cie Olive de Lux
Antornac

À noter **COVID-19**
Les règles sanitaires en vigueur lors des événements seront appliquées.

Abonnez-vous à la newsletter culturelle "Les Art'ualités" !

Le rendez-vous mensuel... qui vous donne de nombreuses idées pour réaliser des activités artistiques en famille, à la maison et qui vous permet de ne pas rater les derniers événements culturels de la Ville.

Inscrivez-vous en ligne via
www.soyaux.fr / Notre agenda culturel et artistique

► Plus d'infos :
Mairie - Vie culturelle et Vie associative
Soëlys
Place Jean Jacques Rousseau
Du lundi au vendredi, 9h/17h
05 45 97 87 25 / 20
soelys@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr (nos agendas)



Rencontre avec Stéphane Chabonais, directeur du Centre Clinical à Soyaux

Stéphane Chabonais, vous êtes directeur du Centre Clinical à Soyaux depuis 2019, si vous deviez vous présenter en quelques mots, que diriez-vous sur vous ?

SC : "Je suis d'origine charentaise et je suis très attaché à ce territoire. Soignant de formation, j'ai commencé ma carrière en qualité d'infirmier anesthésiste au Centre Clinical. J'ai gravi les échelons et je suis ravi d'être arrivé au poste de directeur après avoir repris mes études en 2012 et obtenu un master 2. J'ai été, entre autres, infirmier en qualité de sapeur-pompier volontaire durant une dizaine d'années."

Pouvez-vous présenter votre établissement ?

SC : "Le Centre Clinical regroupe plus de 90 médecins spécialistes et environ 300 collaborateurs. L'établissement possède 216 lits et places, traite plus de 21 000 patients par an. Le plateau technique est un des plus modernes de la région (3 IRM, 1 scanner, un robot de chirurgie, un service de médecine et de chimiothérapie et un service de radiothérapie co-administré avec le centre hospitalier)."

Quels sont vos objectifs pour le Centre Clinical ?

SC : "Le développement du Centre Clinical est très important pour permettre à chacune et à chacun d'être soigné(e) en proximité. Depuis 2019, 18 médecins libéraux et salariés ont été recrutés. Nous avons créé des filières de soins pour prendre en charge nos patients en amont de l'hospitalisation : chirurgie bariatrique (obésité), chirurgie orthopédique prothétique, secteur de naissance avec les dépistages de problèmes sociaux ou du diabète gestationnel, de la douleur chronique, en gériatrie pour les troubles de la mémoire ou la perte d'autonomie, en endométriose, pour le cancer du sein ou les chimiothérapies."

Comment avez-vous géré la crise sanitaire depuis début 2020 ?

SC : "Au début de la crise, plusieurs infirmiers et médecins du Centre Clinical ont renforcé les effectifs des hôpitaux de Paris, Beaujon et Henri Mondor. Nous avons aussi renforcé les effectifs des Ehpad du département pour prendre soin de nos aînés. D'autres encore sont partis en renfort en Guadeloupe et en Nouvelle Calédonie. Un infirmier a même été nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite. Nous avons ensuite fait preuve de solidarité avec le centre hospitalier d'Angoulême à qui nous avons mis à disposition du personnel pour augmenter son nombre de lits de réanimation en novembre 2020, puis en décembre 2021 car il est de notre devoir de collaborer à l'adaptation des besoins en santé imposés par la crise. Je remercie les personnels ainsi que les médecins qui ont adapté leur activité pour que ces renforts soient possibles. Il n'y a pas eu de déprogrammation d'opération, pourtant nous étions à flux tendus. Tout le personnel a été formidable, exemplaire. Tout le monde a fait le maximum pour être au service de la population. Le Centre Clinical est le seul établissement de santé privé du département qui a ouvert dès janvier 2021 un centre de vaccination ; le Centre Municipal de Santé a d'ailleurs contribué à l'effort de vaccination. Nous nous sommes encore une fois collectivement adaptés et avons même mené des opérations de vaccination dans des lycées, des collèges et au plus près de compagnons d'Emmaüs."

Comment envisagez-vous le futur pour votre établissement ?

SC : "Aujourd'hui, au Centre Clinical, la dynamique des recrutements médicaux porte ses fruits car de nouveaux praticiens vont nous rejoindre cette année. Les relations entre toutes les personnes sont bonnes et mon rôle est aussi de maintenir ce climat favorable à l'épanouissement de chacun et à la qualité des soins."

Centre Municipal de Santé - 1 rue Romain Rolland - 05 45 94 92 45

Ouvert depuis le mois de janvier 2020, le Centre de Santé de Soyaux salarie 5 médecins généralistes qui assurent plus de 18000 consultations par an depuis son ouverture. Au cours du printemps 2022, les Docteurs Mathilde Perrin et Néhémie Dallet y assureront des remplacements réguliers.

Dans le cadre d'une démarche qualité initiée dès 2020, la Mairie a questionné, fin 2021, 200 patients pour évaluer leur degré de satisfaction. Voici la synthèse des résultats de l'enquête :

- ▶ **84 %** d'entre eux sont satisfaits par l'offre médicale salariée proposée par la Mairie ;
- ▶ **90 %** d'entre eux sont satisfaits par le secrétariat et **91 %** par les horaires d'ouverture ;
- ▶ **91 %** d'entre eux sont satisfaits par les nouveaux locaux et **90 %** par leur accessibilité ;
- ▶ **16 %** d'entre eux connaissent le dispositif ASALEE en place au Centre de Santé.

Le dispositif ASALEE vise à améliorer la prise en charge de patients souffrant de certaines pathologies chroniques (diabète, bronchopneumopathie chronique obstructive, risque cardiovasculaire élevé, troubles cognitifs). Depuis le mois de septembre 2021, le Centre de Santé accueille une infirmière ASALEE Nadia Milano, dont les consultations sont gratuites, sur recommandation des médecins généralistes du Centre.



Coupon de retrait du sticker

“Mon Soyaux Mag’ en démat’”

- Dans un souci de respect de l’environnement, la Ville vous invite à consulter le Soyaux Mag’ sous format dématérialisé. Elle réduira ainsi le nombre d’impressions.
- Venez retirer un sticker “**Mon Soyaux Mag’ en démat’**” à l’accueil de la mairie ou à Soëlys en échange de ce coupon.
- Collez-le sur votre boîte aux lettres.
- Le magazine ne sera alors plus déposé à votre domicile.

Je ne souhaite plus recevoir le Soyaux mag’ dans ma boîte aux lettres

- Je le consulterai en ligne sur www.soyaux.fr
- Je souhaite le recevoir par mail à l’adresse suivante :

.....@.....

►► Plus d’infos : **Mairie - Service Communication** - 05 45 97 87 28 / 25



OPPOSITION

L’avenue du Général de Gaulle va être à nouveau en travaux d’ici la fin de l’année. Toutes les listes électorales l’avaient prévu et il est normal que ce projet démarre.

Toutefois, Unis pour Soyaux considère que le projet présenté est trop ambitieux pour le budget de la Ville car sur une trop grande longueur de voirie. Ceci se fera au détriment d’autres rues ou d’autres bâtiments.

Par ailleurs ce projet ne nous semble pas se faire dans une clarté absolue : aucune inscription budgétaire pluriannuelle alors qu’on nous propose de voter des demandes de subventions (ce qui ne nous pose pas de problème) pour 2023 et 2024, un calendrier vague avec un financement d’une première tranche mais rien sur les tranches 2 et 3 annoncées. Même notre part financière de l’effacement des réseaux n’apparaît pas.

Comme vous le savez, une partie de l’équipe Unis pour Soyaux a été dans l’équipe de la majorité municipale durant des années et nous ne pouvons que regretter ces approximations.

Par ailleurs, nous avons déjà émis des craintes sur le montant de l’emprunt en 2022. Pour le conseil de fin février la majorité propose d’inscrire 200 000 € d’emprunt de plus pour les travaux mairie et peut-être autant pour la salle de boxe dont le budget pourrait plus que doubler.

Nous serons toujours vigilants sur la gestion de notre dette pour ce budget et les suivants.

Frédéric Cros, Dominique Robert, Sabrina Buron, Lhoussaine Boufarha

En ces premières semaines de nouvelle année, nous tenions en premier lieu à vous présenter nos meilleurs vœux.

Après avoir été durement éprouvés par un contexte sanitaire qui n’a cessé de bouleverser nos vies, nous espérons de toutes nos forces que les mois qui viennent nous permettront de nous retrouver autour des valeurs communes qui fondent une république démocratique moderne : respect des libertés publiques, des cultures et des cultes, devoir de solidarité et d’équité, et enfin fraternité.

Au regard des enjeux que comporte cette année 2022, c’est essentiel. Indispensable même.

Les élections nationales à venir peuvent représenter un tournant démocratique, mais à la seule condition de cesser de subir par le désintérêt ou l’abstention. A condition de nous mobiliser politiquement contre la loi des puissants ou des réactionnaires qui jouent la division. Même si c’est dur, même si l’on n’y croit plus.

A l’échelle de notre commune, c’est aux élus qu’incombe la responsabilité de redonner envie, de prouver que cela ne sert pas à rien de prendre part à la vie citoyenne et démocratique.

A Soyaux, l’engagement citoyen n’est pour le moment pas suffisamment stimulé et travaillé. Vous pouvez compter sur notre mobilisation totale pour y remédier !

Pour “DéCiDeS” Claudine Dumargue, Louis-Adrien Delarue, et Cédric Jégou

CM du 17/12/2021 : budget primitif dans la continuité des précédents. Hausse significative des dépenses de fonctionnement (gaz/elec). La majorité gère à petits pas sans vision claire et à moyen terme alors que des priorités absolues et urgentes s’imposent, particulièrement celles liées à l’énergie et à la mobilité des personnes.

Energie-consommation : il est impératif de réduire la consommation et l’émission des gaz à effet de serre. La précarité énergétique explose. Priorité à la suppression des passoires thermiques. C’est aussi une mesure de justice sociale. La municipalité doit agir pour réunir tous les acteurs du logement (bailleurs, associations, collectivités, Etat), définir un plan d’actions et rechercher des moyens.

Energie-production : il serait stratégique d’étendre le réseau-chaud existant et urgent de l’alimenter avec des énergies renouvelables et propres. (4e réseau sur 748 en France le + producteur de CO2 : 0,316kg CO2/ kwh).

Mobilité : 1^{er} dépense du CCAS d’aides sociales. Nous demandons la création d’un conseil en mobilité pour : accompagner les habitants vers des modes de déplacement pertinents, structurer une offre locale : modes doux, navette municipale, véhicule partagé, transports collectifs...

Salle sport de combat : nous proposons d’ouvrir un large débat : lieu d’implantation, dimension, moyens à consacrer.

Pour “Soyaux par et pour vous” William Jacquillard

Organiser une manifestation sur la commune

Vous êtes un particulier? Une association ? Vous souhaitez organiser une manifestation ? Vous désirez louer une salle, du matériel, occuper un espace public, communiquer sur votre événement ?

Téléchargez la **Fiche de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation** **Demande d'utilisation d'équipement** (salle, gymnase, voirie...) sur www.soyaux.fr.
Veillez à adresser votre demande 1, 2 voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

Recensement citoyen

Depuis la suspension du service national, le recensement des garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire est obligatoire et universel. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2006 et non recensés doivent régulariser leur situation le 30 avril 2022 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile.

Se munir d'une pièce d'identité nationale, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Conseils Municipaux

Téléchargez les **compte-rendus** des Conseils Municipaux sur www.soyaux.fr (Ma mairie). Consultez les **procès-verbaux** à la Mairie.

Prochains Conseils Municipaux : lundi 2 mai et lundi 27 juin 2022 à 18h, salle du Conseil Municipal.

Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s), sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette de bienvenue à la Mairie. Elle favorisera votre connaissance de la commune.

Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants afin de recevoir une invitation à un temps d'accueil qui vous sera dédié.

- ▶ Plus d'infos :
Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 13h/17h
05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

Association de locataires Droit Au Logement Charente(s)

Défense des droits des locataires/bailleurs et gestion des problèmes de voisinage entre particuliers

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur rendez-vous

- ▶ Plus d'infos :
DAL 16 - 24 boulevard Léon Blum - Apt 1
05 16 75 92 49

Maison de Justice et du Droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

Permanences gratuites du lundi au vendredi, 9h/12h30 et le mercredi, 14h/17h, rendez-vous conseillé.

- ▶ **Conciliateur de justice**
Mardis 22 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai et 14 juin 2022 de 10h à 12h, sur rendez-vous.
- ▶ **Avocat**
Mercredis 13 avril, 11 mai, et 8 juin 2022, de 16h à 19h, sans rendez-vous.
- ▶ **France victimes 16** (aide aux victimes), **CIDFF16** (droit des femmes et de la famille).
- ▶ Plus d'infos :
Maison de Justice et du Droit Annexe
20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

La CLEF

Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes

Cours particuliers sur inscription

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre ? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole !

- ▶ Plus d'infos :
La CLEF (Calcul Lecture Ecriture Formation)
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 92 35 87 / 06 77 84 81 41

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30

Bibliothèque pour Tous

Horaires d'ouverture habituels

- ▶ Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h / 14h à 18h
- ▶ Jeudi : 14h à 18h

Tarifs

Adhésion annuelle individuelle : 14 €
Adhésion annuelle familiale : 16 €
Adhésion trimestrielle : 5 €

Rendez-vous

- ▶ café-lecture : 15 mars "Romans graphiques", 12 avril "De l'écrit à l'écran", 24 mai "Jean de La Fontaine" et 7 juin "Littératures Métisses", de 10h à 11h,
- ▶ "Des livres et vous", venez partager vos coups de cœur : 7 avril et 16 juin à 17h30,
- ▶ "Un livre sous le parasol" : vendredi 3 juin à 17h, parvis de Soëlys,
- ▶ vente de livres : du 14 au 24 juin,

Ateliers du mercredi

- ▶ pour les 6/9 ans : 16 mars "Le printemps est arrivé", 13 avril "Fleurs en papier", 18 mai "Colliers de la fête des mères" et 15 juin "Plantations d'été", de 14h30 à 16h,
- ▶ pour les 9/12 ans : 23 et 30 mars "Fabriquons des poules avec des boîtes à œufs", 6 et 13 avril "Boîtes à mots doux" Musée éphémère, du 20 avril au 29 juin "La Fontaine amis-mots", de 14h à 16h.

Cyberbase

Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet

- ▶ ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne,
- ▶ aide possible sur la zone de libre consultation,
- ▶ stages tout au long de l'année et conseils.

- ▶ Plus d'infos :
Cyberbase - Cédric Hauthier - Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com
CSCS FLEP - 9 bd Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com



Lecture et bien-être

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et dans l'incapacité de vous déplacer ? Nous vous portons, à domicile, un choix de livres, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition.

Sésame

Accès gratuit à la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur : sesame.lacharente.fr.

- ▶ Plus d'infos :
Bibliothèque pour Tous
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 69 75 87
bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

Inscriptions diverses

Rentrée scolaire 2022/2023

En zone prioritaire, les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles. Les enfants nés en 2019 doivent être inscrits à l'école élémentaire.

► **Inscriptions scolaires : jusqu'au 29 avril sur l'Espace Famille ou sur RV***.

Documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé.

► **Inscriptions périscolaires (cantine et garderie) :**

du 7 juin au 8 juillet et du 22 au 31 août sur l'Espace Famille ou sur RV*.

Documents à fournir : assurance scolaire / extra-scolaire et justificatifs de ressources. Sans ces derniers, votre enfant ne pourra pas bénéficier de ces services.

* au 05 45 97 87 27 / 05 45 97 83 71 / 05 45 97 39 74 - Service scolaire.

Stages pendant les vacances

► **Du 19 au 22 avril 2022 (8/11 ans) : multisports**

► **Du 25 au 28 avril 2022 (6/11 ans) : arts plastiques**

► **Du 11 au 29 juillet 2022 (8/12 ans) : multisports**

Encadrés par des intervenants professionnels certifiés.

Tarifs : Enfant de Soyaux : 15 € (sans repas) - 22 € (avec repas).

Enfant extérieur à Soyaux : 16,50 € (sans repas) - 24,50 € (avec repas).

Pré-inscriptions :

► sur l'Espace Famille dès le 4 avril (stages de Pâques), dès le 6 juin (stage d'été),

► sur RV (05 45 97 87 20) dès le 5 avril (stages de Pâques), dès le 7 juin (stage d'été).

► Plus d'infos :

Mairie - Service scolaire : 05 45 97 41 56

Service des sports : 05 45 97 83 75 / 05 45 97 87 23

Service vie culturelle : 05 45 97 87 24 / 25

Déchets ménagers

Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs

► avenue du Général de Gaulle : sortez votre sac/bac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).

► autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

Jours fériés, attention !

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

Lundi de Pâques 18 avril 2022 :

Avenue du Général de Gaulle : pas d'incidence

Autres rues : collecte des sacs et bacs jaunes décalée au lundi 25 avril et celle des sacs et bacs noirs du mercredi 20 avril au matin, au jeudi 21 avril au matin.

Lundi de Pentecôte 6 juin 2022 :

Avenue du Général de Gaulle : pas d'incidence

Autres rues : collecte des sacs et bacs jaunes décalée au lundi 13 juin et celle des sacs et bacs noirs du mercredi 8 juin au matin, décalée au jeudi 9 juin au matin.

Dimanche 1^{er} et 8 mai 2022 : aucune incidence pour les deux collectes.

6 sites de compostage publics

Venez déposer vos déchets de cuisine dans les bacs situés : rue Romain Rolland (près du parc Salvador Allende), rue Jacques Offenbach (ilot Fréhel), rue Pierre Benoît, rue de la Cigogne et rue de la Dynamite, (près du City-stade).

Celui situé à la "Cueillette Fabulette" est également ouvert au public mais uniquement lors de leurs horaires d'ouverture (09 66 89 95 30 - 43 route de St Marc).

www.jagispourreduire.com

Produire moins de déchets, être plus respectueux de l'environnement, pour moi et les autres... Ce site conçu par Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac vous guide dans votre quotidien pour adopter les bons gestes : conseils pratiques, interviews et portraits de charentais engagés, liste et détails de soutiens financiers, événements...

Déchetterie - 15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

Du 15 mars 2022 au 14 octobre 2022 : 8h30/12h et 14h/18h du lundi au vendredi, fermeture à 18h30 le samedi

Du 15 octobre 2022 au 14 mars 2023 : 9h/12h et 14h/17h30 du lundi au samedi

Fermée les dimanches et jours fériés

► Plus d'infos :

Service déchets ménagers du GrandAngoulême - 0800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr - www.facebook.com/pluspropremaville16



Seniors en vacances 2022

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, le CCAS a conventionné avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances afin de permettre l'accès aux vacances aux seniors en situation de fragilité économique ou sociale et ainsi d'allier plaisir et lutte contre l'isolement. Un séjour tout compris (repas, hébergement, visites) leur est proposé à un tarif préférentiel : 410 €* par personne (ou 230 €* par personne avec 180 € d'aide ANCV sous condition d'âge et de ressources).

Vous êtes âgés de 60 ans et plus ou de 55 ans et plus et bénéficiez de l'allocation adulte handicapé ? Renseignez-vous !

Les 20 participants partiront pour 8 jours/7 nuits, du **3 au 10 septembre 2022**, à destination du Village Club Miléade de Port Barcarès. Au programme : découverte du pays Catalan, de Collioure, Port Leucate Rosas (Espagne)...

Date limite d'inscription : **20 mai 2022.**

*Hors taxe de séjour et assurance annulation.

► Plus d'infos :

Mairie - Centre Communal d'Action Sociale

14 boulevard Léon Blum - 05 45 97 41 52 -

ccas@mairie-soyaux.fr

Collecte de sang

Mercredi 1^{er} juin 2022

De 16h30 à 19h30 - Espace Henri Matisse

Prendre rendez-vous sur :

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

► Plus d'infos :

Amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles de Soyaux

05 45 39 84 50

amicaledondusang.soyaux@gmail.com

Services administratifs municipaux

► Les services **Enfance, Education, Jeunesse, Vie associative, Vie culturelle et Sports** (situés à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.

► L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les **inscriptions scolaires / périscolaires** se font à Soëlys.

► Le **Multi-Accueil** "Les P'tits Loups" et la **Halte-Garderie** "La Courte Echelle" sont situés 2 rue André Gide.

► le **Relais Petite Enfance** (ex RAM), le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** "Clair de Lune", le **Lieu Passerelle** sont situés au **Pôle Enfance**, 5 bis rue du Parc.

► Les services **Ressources Humaines, Finances** et le **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au **Pôle Administratif Municipal** (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

À noter Les nouveaux locaux de la mairie, partie **Accueil Etat-civil**, avenue du Général de Gaulle, seront en service à compter du **15 mars 2022.**

► Plus d'infos autres services :

Mairie - 05 45 97 83 50

www.soyaux.fr - mairie@mairie-soyaux.fr

